

GAE COMUNIDADES SUR SL

San Miguel de Abona, le 17 juin 2026

Chers copropriétaires,

Afin de promouvoir des habitudes durables et de renforcer notre engagement en faveur de la protection de l'environnement, nous vous rappelons l'importance d'effectuer un tri correct des déchets ainsi que d'adopter une utilisation responsable des ressources énergétiques.

Nous vous présentons ci-dessous un bref rappel des bonnes pratiques environnementales qui contribueront à maintenir une copropriété plus propre, plus efficace et plus respectueuse de l'environnement.

RECYCLAGE

 **De petits gestes pour un grand impact!**

DANS QUEL CONTENEUR JETER CHAQUE DÉCHET ?

PAPIER (conteneur bleu)

✓ Feuilles, enveloppes, cartons, cahiers

✗ Non: papier sale, serviettes usagées

PLASTIQUES ET EMBALLAGES (conteneur jaune)


✓ Bouteilles, canettes, emballages

✗ Non: déchets organiques

DÉCHETS RÉSIDUELS (conteneur gris)

✓ Déchets non recyclables

TONERS ET CARTOUCHES D'ENCRE

 Ne doivent pas être jetés dans les conteneurs habituels

 Les déposer dans un point de collecte autorisé ou via un service de collecte spécifique

CLIMATISATION

✓ Maintenir la température entre 24 °C et 26 °C

 Réduit la consommation d'énergie et les émissions

 Grâce à la collaboration de tous, nous pouvons préserver une copropriété plus propre, plus efficace et plus durable pour les générations présentes et futures. **Merci pour votre engagement et votre participation !**